

Association des Anciens Elèves du Lycée Faidherbe de Lille

Reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1889

Michel Doucement - Président

38 rue du Maréchal Foch - 59133 Phalempin

Email: michel.doucement@gmail.com

Procès verbal de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2019

Participent à l'assemblée générale: Mesdames GOUBET (Isabelle), MOUTON, PLAQUET.

Messieurs DOUCEMENT (Michel), DUMONT, MAAZI, PAURICHE, PEREZ, PICCAVET, VANNIER, WATTELIN (proviseur), WESTERLYNCK.

Absents excusés et ayant donné pouvoir: Mesdames DELTOMBE, LEPEZ (Catherine).

Messieurs BAUW, CAMPO, COGET, CODACCIONI, COINTAULT, DEPARCY, DONNAY, DOUAL, DOUCEMENT (Jean-Christophe), DOUCEMENT (Sylvain), GERVOIS, GOUBET (Olivier), LASNON, LEPEZ (Jean-Marie), PATTEYN, RAMON, RAZEMON, soit 19 pouvoirs reçus.

Le Président remercie chaleureusement les membres de l'association qui ont fait l'effort de venir assister à l'assemblée générale ainsi que ceux qui ont renvoyé leurs pouvoirs.

L'assemblée générale se tenant avec la participation de nouveaux membres, le président demande à chacun de se présenter.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ présenté par le président.

1) Développement de l'association:

Cette année, l'association compte deux nouveaux adhérents, anciens élèves sortis du lycée il y a quelques années. Le président leur souhaite la bienvenue parmi nous, puisqu'ils sont présents. Néanmoins, on doit admettre que les effectifs de l'association stagnent et, bien sûr, ce n'est pas nouveau. Le président n'a reçu aucune autre demande de renseignement concernant l'association. Les quelques demandes, par courrier électronique, concernent des anciens élèves qui recherchent un contact avec un ancien professeur qui des renseignements sur la liste des élèves d'une classe etc. Son assistance a été à chaque fois très limitée puisqu'il y a peu de choses utiles dans nos archives et encore moins dans celles du lycée qui ne sont guère exploitables ni probablement complètes.

Ainsi que le président le dit régulièrement, tout le monde trouve que l'association est utile et qu'elle fait bien les choses, en particulier le soutien financier aux élèves confrontés à des difficultés pécuniaires, mais, cela ne va guère plus loin !!!

Cette année, nous n'avons à déplorer, officiellement, aucun décès, mais nous n'en sommes pas toujours avertis ou alors avec beaucoup de retard.

La question posée les années précédentes : « que faire pour recruter de nouveaux membres ? » reste d'actualité. Le président le redit une fois de plus : la société actuelle répugne

à cette forme d'engagement !! Il propose que nous poursuivions nos efforts, mais, bien sûr, il est ouvert à toute idée nouvelle. Certaines informations l'incitent à penser que des suggestions pourraient être faites aujourd'hui.

2) Actions de l'association en direction des élèves:

- La collecte de dons au fonds de solidarité lancée en décembre 2018 auprès des parents et qui s'est étalée sur toute l'année a eu un certain succès, Brigitte Mouton vous en parlera tout à l'heure. Avec les dons des membres de l'association nous avons pu apporter une aide au paiement des frais d'internat à deux élèves de première année et à une élève de deuxième année ainsi qu'une aide au paiement de frais de demi-pension à un élève de deuxième année. Nous avons également apporté une aide pour le paiement des frais d'inscription aux concours à deux élèves. Les besoins ont été très importants (certaines situations financières étaient dramatiques) et le budget prévu a été largement dépassé. Heureusement, le fonds de solidarité a quelques réserves, mais celles-ci sont désormais probablement sérieusement écornées. Je laisse à Brigitte le soin de vous détailler ces actions.

Début juin, dans un courrier de remerciement aux parents donateurs, le président a dressé un bilan de l'opération.

Nous reviendrons sur le sujet des aides aux élèves lors du rapport financier pour préciser le montant que nous entendons y consacrer.

Le président demande, ce jour, à Mr le Proviseur, l'autorisation de lancer une nouvelle collecte de dons, ce qui est accordé. Comme les années précédentes, la demande aux parents des étudiants des classes prépas sera jointe aux bulletins du 1^{er} semestre en décembre.

- Comme chaque année depuis 2007, nous avons récompensé un élève par classe prépa de deuxième année (prix Louis Chatry) ainsi que l'élève le plus sportif. Chaque prix est d'un montant de 110 € et le montant total est de 1540 €. Les prix ont été remis lors d'une cérémonie organisée par le Staff Faidherbe. Cette année encore, le Gala s'est expatrié. Il a eu lieu le 23 mai en Belgique. Des raisons familiales impératives ont empêché le président de participer à ce Gala. La remise des prix a été effectuée, à sa demande expresse, par deux des membres de notre association, à savoir, Isabelle Goubet et Xavier Cointault qui sont également professeurs au lycée. Le président les a remerciés chaleureusement en mai et il réitère, cette fois de manière officielle, ces remerciements.

3) Relations entre l'association et le lycée:

- Elles sont bonnes et le président rencontre assez régulièrement Mr le Proviseur et ses adjoints.

- Le président participe à chaque fois qu'il le peut aux réunions du CA et il reconnaît que les raisons familiales qu'il a évoquées précédemment ont beaucoup nui à son assiduité cette année.

-Le président s'informe, de temps en temps, sur les différentes manifestations ayant lieu au lycée : conférences, pièces de théâtre, concerts...Les informations concernant ces événements sont en principe disponibles sur le site Web du lycée:

www.faidherbe.org

- Le président a également des contacts avec ses anciens collègues, mais ils sont de moins en moins nombreux.

4) Vie de l'association:

- Comme d'habitude, le président a reçu et a répondu à divers courriers écrits et électroniques de membres et non-membres de l'association, mais la nature des demandes qu'ils contiennent a déjà été évoquée.

- Le président n'a pas pu participer, cette année encore, à la « journée portes ouvertes » du lycée pour raison d'absence. En fait, depuis plusieurs années, il est absent au moment où elle a lieu.

- Le président vous a tenus informés de la vie du lycée et de celle de l'association par le billet de rentrée. Il n'y avait pas matière à rédiger un billet de printemps.

Le président demande un VOTE sur ce rapport moral et d'activité.

ADOPTION À L'UNANIMITÉ

RAPPORT FINANCIER ET COTISATION 2020 présenté par la trésorière.

-Pièce distribuée à chaque participant: le tableau des comptes

-Pour l'exercice 2018-2019, les recettes de cotisations se sont élevées à 780€ réparties en

Cotisations de 25 membres sur 69 inscrits au 31/10 750€

Cotisations 2018 en retard 30€

Nous avons le plaisir, cette année, d'accueillir 3 nouveaux membres qui sont présents ce matin: Sofiane MAAZI, Étienne PEREZ et Richard WESTERLYNCK.

Comme chaque année, ces cotisations servent à financer les dépenses de l'association ainsi que le prix Louis Chatry remis aux étudiants distingués par les conseils des classes de deuxième année ainsi qu'à l'étudiant le plus sportif. Quatorze étudiants ont donc été récompensés cette année.

La caisse d'entraide, créée en 1995 afin d'aider les étudiants confrontés à des difficultés financières, est alimentée par les dons de parents d'élèves et des membres de l'association.

Cette année, nous avons reçu un total de 3426€

répartis comme suit: Dons des parents d'élèves 2606€

Dons des membres de l'association 820€

Nous remercions les parents d'élèves et les membres de notre association pour leur soutien et qui, grâce à leur générosité, nous ont permis d'aider 6 étudiants pour un montant de 3485€.

Conclusion:

Nos comptes présentent, hélas, un solde déficitaire de 498,65€.

Si les comptes de la caisse d'entraide sont pratiquement à l'équilibre à 60€ près, il n'en est pas de même pour le compte courant du fait des retards dans le versement des cotisations qui servent à couvrir les prix Louis Chatry et les dépenses de fonctionnement. Ainsi, pour la deuxième année consécutive nous avons dû opérer un transfert de 1000€ depuis le compte épargne afin d'alimenter le compte Crédit du Nord.

La déclaration fiscale 2018 avait fait apparaître un bilan positif de 1071,42€ pour la première fois depuis quatre ans. Ce résultat s'expliquait par deux facteurs conjoncturels: le peu de demandes d'aides et une année favorable en termes d'intérêts versés sur le compte d'épargne et les titres.

La trésorière propose de maintenir la valeur des prix Louis Chatry et sportif à 110€ par étudiant et de fixer un budget prévisionnel de 3000€ pour l'aide aux étudiants, révisable si un (ou des) cas particulier(s) se présente(nt) durant l'année et ceci, compte tenu de nos réserves financières.

La trésorière pense raisonnable de maintenir la cotisation de membre à 30€ en espérant, comme cette année, d'une part la venue de nouveaux membres et que d'autre part le montant modeste de la cotisation favorise les dons de la part de nos membres.

La trésorière demande un VOTE sur le bilan financier.

ADOPTION À L'UNANIMITÉ.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée par courrier ni verbalement, ce qui n'empêche nullement de pallier à cette absence. Le président, suite à certains échanges récents avec des membres de l'association, souhaite discuter de la nomination de nouveaux administrateurs associés au bureau dont le rôle serait de réfléchir et de proposer des pistes pour l'adaptation du fonctionnement de l'association aux pratiques actuelles de la société. Richard Westerlynck, porte parole des nouveaux adhérents, nous explique que les associations d'anciens élèves des Grandes Écoles sont confrontées aux mêmes difficultés. Il pointe plusieurs défauts: manque de visibilité car absence d'un site internet dédié*, absence de possibilité de paiement de la cotisation en ligne (en sus du paiement classique par chèque) qui a l'avantage d'être plus spontané , difficultés à organiser des rencontres (ce qui est beaucoup plus facile sur les réseaux sociaux où existent des groupes d'anciens de Faidherbe) etc . Il s'en suit une discussion très intéressante sur ces sujets à laquelle participent E. Perez, S. Maazi d'une part et I. Goubet d'autre part, I.Goubet étant en plus la porte parole de X. Cointault qui n'a pu se libérer pour venir participer à l'AG. Leurs points de vue sont tout à fait convergents. La préparation de l'avenir est absolument nécessaire et il est grand temps de s'en occuper. Il est donc décidé de nommer administrateurs chargés d'élaborer des propositions de modernisation de la présentation et du fonctionnement de l'association et de leur mise en œuvre: **Isabelle Goubet, Xavier Cointault, Sofiane Maazi, Étienne Perez et Richard Westerlynck**. Ces nouveaux administrateurs échangent leurs coordonnées et conviennent d'un contact.

- CHOIX D'UNE DATE POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

Le président propose de maintenir le choix fait depuis plusieurs années: l'AG se tient " le samedi qui suit le 11 novembre ce qui maintient la proximité temporelle avec le 11 novembre et minimise les problèmes d'organisation pour le lycée (journée ordinaire). Bien sûr, lorsque le 11 novembre tombe un vendredi, le samedi qui le suit faisant probablement partie d'un pont, l'AG est reculée d'une semaine ". Le président demande un VOTE.

L'AG 2020 AURA DONC LIEU, sauf événement imprévu, SAMEDI 14 NOVEMBRE 2020.

En l'absence d'autres questions, le président clôt l'assemblée générale à 12h30.

Michel Doucement

* Il existe une rubrique Association des Anciens Élèves sur le site du lycée, mais elle n'est pas vraiment mise en évidence et il faut la chercher.